

AGENTS DE COLLECTE

https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id_job=4028

Date limite	03-06-2024
Date de mise à jour	02-05-2024
Localisation	Martigues
Référence	PACV-2023-123, PACV-2024-31, 32 et 33 / 32408, 32427, 19353 et 32409 / PERIMÈTRE A
Service	PÔLE AMELIORATION DU CADRE DE VIE
Contrat	Fonctionnaire et Contractuel
Disponibilité	1 à 3 mois
Fonction	R01 Agent de collecte
Type de poste	Recrutement
Date de fin	03-06-2024
Filière	Technique
Catégorie	C
Cadre d'emploi	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX



Contexte et définition du poste

La Métropole recrute 4 agents de collecte au sein de la Direction Exploitation Zone 1.

Au sein de l'unité Martigues l'agent de collecte assure la collecte des déchets recyclables ou des déchets ménagers entreposés dans des conteneurs prévus à cet effet, sur un secteur donné au moyen d'une Benne à Ordures Ménagères (BOM) ou d'un petit engin de collecte 4m3 (PEC), dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité, du code de la route et dans un souci de qualité du service rendu.

Votre journée s'articulera autour des activités suivantes :

- Assurer la collecte des déchets recyclés ou des ordures ménagères de toutes les rues de la section à l'aide des moyens mis à disposition, en respectant le circuit de collecte.
- Récupérer les conteneurs/bacs, les vider entièrement dans la benne à l'aide du lève conteneur, les refermer et les remettre à leur place.
- Collecter les sacs sur la voie publique
- Ramasser les déchets tombés sur la chaussée durant la collecte ou autres déchets sur la voie publique à l'aide des moyens mis à disposition.
- Regrouper les sacs en haut de la rue lorsque le camion ne peut pas avoir accès aux petites artères.
- Collecter les petits encombrants pouvant être absorbés par la benne.
- Indiquer la fin du ramassage au chauffeur.
- S'assurer du bon fonctionnement des équipements et des matériels confiés.
- Signaler à la hiérarchie les problèmes de collecte/anomalies constatés sur la voie publique de sa zone d'intervention.
- Signaler à la maîtrise les bacs pollués avec identification sur site des bacs (scotchage du support d'information indiquant les défauts de tri).
- Signaler les bacs cassés ou manquants avec les adresses correspondantes.
- Noter, sur la fiche journalière de relevés d'incidents, les problèmes rencontrés pendant la journée sur la

AGENTS DE COLLECTE

https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id_job=4028

tournée.

- Etre un relais d'informations entre les administrés et le secteur.
- Intervenir, hors circuit de collecte du jour, sur des rattrapages éventuels de collecte.
- Intervenir sur des évènements nécessitant la mise en place de bacs jaunes (emballages, verres ou papiers).
- Intervenir sur des collectes spécifiques (cartons, papiers, verres).
- Intervenir sur des collectes spécifiques points fixes sur des collectes ciblées en centre-ville.
- Intervenir sur des collectes de bacs ayant présenté des défauts de tri et représenté sur la voie publique.

Profil recherché

Vous êtes titulaire d'un grade du cadre d'emplois des adjoints.tes techniques territoriaux.

Vous connaissez et respectez le règlement intérieur.

Vous connaissez et appliquez les règles d'hygiène et de sécurité.

Vous connaissez et respectez le code de la route.

Vous adoptez un rythme de conduite approprié à la situation.

Vous conduisez un véhicule ou un engin.

Informations complémentaires

Rejoignez notre collectivité !

Avec une superficie de plus de 3 000 km², une population de 1,8 million d'habitants et le regroupement de 92 communes, la métropole d'Aix-Marseille-Provence est la première métropole de province. Elle exerce les compétences stratégiques majeures qui orientent le développement du territoire dans toutes ses dimensions : développement et aménagement économique, social et culturel, aménagement de l'espace politique locale de l'habitat, politique de la ville, gestion des services d'intérêt collectif, protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie. Les six conseils de territoire qui la composent sont dotés de compétences de proximité.

Plus d'informations sur notre site

internet : <https://www.ampmetropole.fr/metropole-aix-marseille-provence-contexte>

Des conditions de travail attractives

- Prime de fin d'année de 1860€ bruts versée annuellement (au prorata du temps de présence dans l'année)
- Titres restaurant d'une valeur faciale de 9.85€
- Participation à la mutuelle ou la prévoyance dans la limite de 65€/mois (si mutuelle labellisée)
- Participation aux frais de transports / Pass métropolitain

AGENTS DE COLLECTE

https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id_job=4028

- Régime indemnitaire métropolitain (application du RIFSEEP depuis le 1er juillet 2019) versé mensuellement
- ARTT (selon formule de temps de travail choisie avec l'accord du supérieur hiérarchique)
- Collectivité conventionnée par le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique)

Pour postuler, nous vous invitons à déposer votre candidature (CV + lettre de motivation) sur notre site recrutement à l'adresse suivante https://recrutement.ampmetropole.fr/front-jobs-detail.html?id_job=4028 en cliquant sur le bouton « POSTULER ».

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez adresser un mail à recrutement-pacv@ampmetropole.fr en laissant les coordonnées téléphoniques sur lesquelles vous souhaitez être contacté(e). Une prise de contact ou l'envoi de vos CV et lettre de motivation par mail ne vaut pas candidature.